

**Tourisme Autochtone Québec /
Indigenous Tourism Québec**

**États financiers
au 31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13
Annexe	14-18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
433, rue Albert
La Baie (Québec)
G7B 3L5
T 418 544-6847

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

La Baie
Le 27 juin 2024

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Service aux Autochtones Canada	856 766	957 468
Ministère du Tourisme du Québec	1 473 585	509 036
Développement économique Canada	459 710	885 600
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	239 161	175 148
Association touristique autochtone du Canada	170 000	190 000
Alliance de l'industrie touristique du Québec	380 000	127 079
Revenus autonomes		
Cotisations des membres	111 486	83 443
Publicité	100 536	87 575
Tournées et événements	12 336	81 691
Gestion	213 804	317 514
Intérêts	11 693	12 891
	<u>4 029 077</u>	<u>3 427 445</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	722 343	550 243
Publicité et marketing	662 887	484 281
Octrois, subventions et aides	321 163	893 115
Déplacements et représentations	558 563	250 935
Charges locatives	33 553	16 932
Cotisations et abonnements	32 609	30 076
Télécommunications	27 588	15 587
Assurances	6 612	8 303
Participation à des projets	113 031	58 250
Frais de formation	33 291	60 113
Frais de réunions	8 014	20 591
Fournitures et frais de bureau	24 025	21 154
Location de salles et d'équipements	36 327	1 150
Entretien et réparations		150
Divers	10 525	830
Honoraires événementiels	583 706	144 695
Honoraires professionnels	714 012	540 157
Honoraires de gestion	144 990	231 668
Frais bancaires	11 527	4 385
Taxes et permis	57	37
Créances douteuses	8 625	
Amortissement des immobilisations corporelles	9 764	12 086
	<u>4 063 212</u>	<u>3 344 738</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(34 135)</u>	<u>82 707</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers. L'annexe présente le détail des produits et des charges par projet.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024		2023
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	292 440	34 292	326 732
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(24 371)	(9 764)	(34 135)
Investissement en immobilisations corporelles	(3 095)	3 095	
Solde à la fin	264 974	27 623	292 597
			326 732

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(34 135)	82 707
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 764	12 086
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	20 295	35 475
Frais payés d'avance	119	2 249
Apports à recevoir	491 125	(514 383)
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(184 750)	175 643
Apports reportés	<u>(865 947)</u>	<u>(9 036)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(563 529)	(215 259)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 095)</u>	<u>(17 891)</u>
Diminution de la trésorerie	(566 624)	(233 150)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>794 681</u>	<u>1 027 831</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>228 057</u></u>	<u><u>794 681</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Situation financière

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse (note 3)	228 057	794 681
Comptes clients et autres créances (note 4)	225 186	245 481
Frais payés d'avance		119
Apports à recevoir (note 5)	<u>813 866</u>	<u>1 304 991</u>
	1 267 109	2 345 272
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>27 623</u>	<u>34 292</u>
	<u>1 294 732</u>	<u>2 379 564</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 8)	478 397	663 147
Apports reportés (note 9)	<u>523 738</u>	<u>1 389 685</u>
	<u>1 002 135</u>	<u>2 052 832</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	27 623	34 292
Non affecté	<u>264 974</u>	<u>292 440</u>
	<u>292 597</u>	<u>326 732</u>
	<u>1 294 732</u>	<u>2 379 564</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), oeuvre dans le domaine de l'industrie touristique et a pour mission de développer et promouvoir les produits touristiques axés sur la mise en valeur des cultures autochtones. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et agencements	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenu de publicité, de tournées et événements et de gestion

Les produits de l'organisme proviennent également de la vente de publicités, de tournées et événements et de gestion. Ils sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service est rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

L'organisme constate les revenus de cotisations des membres selon les modalités prévues aux ententes conclues avec ses membres, au fur et à mesure de la prestation des services, lorsque les cotisations sont déterminées ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée au régime de retraite interentreprises à prestations définies, car l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Conséquemment, la charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

3 - ENCAISSE

Le solde d'encaisse comprend un montant de 1 \$ (204 418 \$ en 2023) provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 2,65 % (2,5 % en 2023) et un montant de 192 536 \$ (500 079 \$ en 2023) provenant d'un compte bancaire qui porte intérêt à 3 % (2,90 % en 2023).

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients	184 024	176 020
Taxes à la consommation	41 162	69 461
	<u>225 186</u>	<u>245 481</u>

5 - APPORTS À RECEVOIR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Développement économique Canada	109 710	367 973
Services aux Autochtones Canada	509 995	674 800
Secrétariat aux affaires autochtones	139 161	175 148
Alliance de l'industrie touristique du Québec	12 500	39 570
Association touristique autochtone du Canada	42 500	47 500
	<u>813 866</u>	<u>1 304 991</u>

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	56 688	45 254	11 434	14 056
Mobilier et agencements	40 242	24 053	16 189	20 236
	<u>96 930</u>	<u>69 307</u>	<u>27 623</u>	<u>34 292</u>

7 - EMPRUNT BANCAIRE AUTORISÉ

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 85 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4,75 % (11,95 %; 11,45 % au 31 mars 2023) et est renégociable annuellement.

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	446 589	628 056
Salaires à payer	31 808	35 091
	<u>478 397</u>	<u>663 147</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	1 389 685	1 398 721
Apports de l'exercice		500 000
	<u>1 389 685</u>	<u>1 898 721</u>
Montant constaté à titre de produits	<u>(865 947)</u>	<u>(509 036)</u>
Solde à la fin	<u>523 738</u>	<u>1 389 685</u>

10 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ADMINISTRATEUR

L'organisme a engagé les charges suivantes avec un administrateur :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Charges		
Charges locatives	33 553	16 932

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et mesurées à la valeur d'échange, excluant les instruments financiers qui en découlent.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2024

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et les comptes clients et les autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de change

L'organisme réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des ventes et des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en euro. Au 31 mars 2024, l'organisme est exposé au risque de change en raison des comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'emprunt bancaire autorisé porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

RÉSULTATS PAR PROJET

	2024					
	DEC - Programme de croissance du tourisme	DEC - Opérations de base	SAC - IPS Entrepreneuriat privé	SAC - IPS tourisme et PPCPE	SAC - Magazine Origine	SAC - Opérations de base
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Apports						
Service aux Autochtones Canada			155 000	395 000	111 766	195 000
Ministère du Tourisme du Québec						
Développement économique Canada	25 000	434 710				
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit						
Association touristique autochtone du Canada						
Alliance de l'industrie touristique du Québec						
Revenu autonome						
Cotisations des membres						
Publicité						
Tournées et événements						
Gestion						
Intérêts						
Divers		17 050				
	25 000	451 760	155 000	395 000	111 766	195 000
Charges d'exploitation et d'administration						
Salaires et charges sociales		137 953				195 000
Publicité et marketing		136 972		227 475	74 205	-
Octrois, subventions et aides			150 000			
Déplacements et représentations						
Charges locatives		74 451		33 016		
Taxes et permis						
Cotisations et abonnements						
Télécommunications						
Assurances						
Participation à des projets		30 000				

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

au 31 mars 2024

	2024					
	DEC - Fonds d'aide au tourisme	DEC - Opérations de base	SAC - IPS Entreprenuria t privé	SAC - IPS tourisme	SAC - Magazine Origine	SAC - Opérations de base
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais de formation	-	8 465	-	-	-	-
Frais de réunions	-	-	-	-	-	-
Fournitures et frais de bureau	-	-	-	4 605	-	-
Location de salles et d'équipements	-	-	-	-	-	-
Connaissances stratégiques	-	-	-	-	-	-
Entretien et réparations	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	600	-	622	-	-
Honoraires événementiels	-	-	-	-	-	-
Honoraires professionnels	-	63 319	-	90 111	57 080	-
Honoraires de gestion	25 000	-	5 000	39 500	14 815	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-
Frais bancaires	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	25 000	451 760	155 000	395 329	146 100	195 000
				(329)	(34 334)	

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

RÉSULTATS PAR PROJET

	2024				2023	
	SRPNI - Mamowinitofan	Alliance	Plaisirs d'hiver	TQ - Geiteget	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Apports						
Service aux Autochtones Canada	-					957 468
Ministère du Tourisme du Québec	-	600 000	173 509		700 076	1 473 585
Développement économique Canada						885 600
Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit	239 161	-				239 161
Association touristique autochtone du Canada	-			170 000		170 000
Alliance de l'industrie touristique du Québec	-	50 000	300 000		30 000	380 000
Revenus autonomes						127 079
Cotisations des membres						83 443
Publicité		2 186			111 486	111 486
Tournées et événements		8 276			98 350	100 536
Gestion					4 060	12 336
Intérêts					213 804	213 804
Divers					11 693	11 693
	31 424	13 498		(61 972)		12 891
	270 585	73 960	900 000	173 509	1 277 497	4 029 077
Charges d'exploitation et d'administration						
Salaires et charges sociales	79 032			37 338	273 020	722 343
Publicité et marketing	112 545	64 494	3 877	1 448	41 871	662 887
Octrois, subventions et aides					171 163	321 163
Déplacements et représentations	502	8 252	316 909	64	125 369	558 563
Charges locales			7 510		26 043	33 553
Taxes et permis					57	57
Cotisations et abonnements		214			32 395	32 609
Télécommunications					27 588	27 588
Assurances					6 612	6 612
Participation à des projets			37		82 994	113 031
Frais de formation	5 352				19 474	33 291
						550 243
						484 281
						893 115
						250 935
						16 932
						37
						30 076
						15 587
						8 303
						58 250
						60 113

Tourisme Autochtone Québec / Indigenous Tourism Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	2024					2023	
	SRPNI - Mamowinitotan	Alliance	Plaisirs d'hiver	TQ - Geiteget	Autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais de réunions	-	-	-	54	7 960	8 014	20 591
Fournitures et frais de bureau	5 380	-	6 990	-	7 050	24 025	21 154
Location de salles et d'équipements	-	-	30 807	-	5 520	36 327	1 150
Entretien et réparations	-	-	-	-	-	-	150
Divers	-	-	8 759	-	544	10 525	830
Créances douteuses	-	-	-	-	8 625	8 625	-
Honoraires événementiels	-	1 000	582 706	-	-	583 706	144 695
Honoraires professionnels	67 774	-	90 179	118 930	226 619	714 012	540 157
Honoraires de gestion	-	-	45 000	15 675	-	144 990	231 668
Frais bancaires	-	-	-	-	11 527	11 527	4 385
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	9 764	9 764	12 086
	270 585	73 960	1 092 774	173 509	1 084 195	4 063 212	3 344 738
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			(192 774)		193 302	(34 135)	82 707